



Tableau de bord

Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne

Mars 2013





Les services à la personne : chiffres-clé

Estimations 2011 du BIPE présentées le 7 mars 2012 au Conseil d'administration de l'ANSP, établies à partir des séries alors disponibles

- 4,5 millions de ménages bénéficiaires au cours de l'année 2011
Soit 13% des ménages français (hors assistants maternels) et 17% (inclus)
- 1,9 million de salariés au cours de l'année 2011
Equiv. 940 000 ETP, soit 4% des ETP de l'ensemble de l'économie française
- 1,82 milliard d'heures prestées au cours de l'année 2011, soit une VA de 17,6 milliards d'€, 1% du PIB
- 27 300 organismes de services à la personne
Dont 14 200 établissements collectifs
Soit CA voisin de 4,2 milliards € HT

- 2,6 millions de particuliers-employeurs à domicile
+ 800 000 particuliers utilisateurs des seuls services des organismes (OSP)
= 3,4 millions de ménages bénéficiaires à domicile
- 1,1 million d'employeurs d'assistants maternels
- 970 000 salariés des seuls OSP employeurs
+ 170 000 salariés alternant ou deux statuts (emploi direct / prestataire)
+ 440 000 salariés intervenant à domicile, soit 560 000 ETP
= 1,6 million de salariés intervenant à domicile
- 340 000 assistants maternels

Source: BIPE d'après IRCEM, ACOSS, DARES, Observatoire économique BIPE-ANSP Printemps & automne 2011

Les services à la personne : chiffres-clé 2011 - BIPE consolidés

- 4,4 millions de ménages bénéficiaires au cours de l'année 2011
Soit 13% des ménages français (hors assistants maternels) et 17% (inclus)
- 1,9 million de salariés au cours de l'année 2011
Equiv. 940 000 ETP, soit 4% des ETP de l'ensemble de l'économie française
- 1,89 milliard d'heures prestées au cours de l'année 2011, soit une VA de 18,5 milliards d'€, 1% du PIB
- 28 300 organismes de services à la personne
Dont 14 600 établissements collectifs
Soit CA voisin de 4,5 milliards € HT

- 2,5 millions de particuliers-employeurs à domicile
+ 800 000 particuliers utilisateurs des seuls services des organismes (OSP)
= 3,4 millions de ménages bénéficiaires à domicile
- 1,1 million d'employeurs d'assistants maternels

- 910 000 salariés des seuls particuliers-employeurs
+ 220 000 salariés des seuls OSP
+ 415 000 salariés alternant ou cumulant les deux statuts (emploi direct / prestataire)
= 1,55 million de salariés intervenant à domicile, soit 600 000 ETP
- 340 000 assistants maternels

Source: BIPE d'après IRCEM, ACOSS, DARES, Observatoire économique BIPE-ANSP Février 2013 Baromètre BIPE-ANSP Printemps & automne 2011
Champ: France métropolitaine

Dans un environnement durablement dégradé, le secteur des services à la personne connaît un net coup de frein depuis 2011, qui devrait s'amortir en 2013

Les services à la personne : chiffres-clé

Estimations 2012 du BIPE, mises à jour en février 2013

- 4,4 millions de ménages bénéficiaires au cours de l'année 2012
Soit 12% des ménages français (hors assistants maternels) et 16% (inclus)
- 1,9 million de salariés au cours de l'année 2012
Equiv. 945 000 ETP, soit 4% des ETP de l'ensemble de l'économie française
- 1,89 milliards d'heures prestées au cours de l'année 2012, soit une VA de 19,0 milliards d'€, 1% du PIB
- 33 000 organismes de services à la personne
Dont 15 000 établissements collectifs
Soit CA voisin de 4,7 milliards € HT

- 2,5 millions de particuliers-employeurs à domicile
+ 800 000 particuliers utilisateurs des seuls services des organismes (OSP)
= 3,3 millions de ménages bénéficiaires à domicile
- 1,1 million d'employeurs d'assistants maternels

- 930 000 salariés des seuls particuliers-employeurs
+ 225 000 salariés des seuls OSP
+ 355 000 salariés alternant ou cumulant les deux statuts (emploi direct / prestataire)
= 1,6 million de salariés intervenant à domicile, soit 592 000 ETP
- 345 000 assistants maternels

Source: BIPE d'après IRCEM, ACOSS, DARES, nOva, Observatoire économique BIPE-ANSP Février 2013 mis à jour, Baromètre BIPE-ANSP Printemps & automne 2012
Champ: France métropolitaine

La croissance française est engluée dans une longue stagnation, entamée au printemps 2011. 2012 et 2013 s'avèrent encore plus difficiles que 2011 avec un PIB en stagnation (+0,0% en 2012 et une prévision comprise entre -0,1% et un maximum de 0,2% pour 2013 contre +1,7 % en 2011). Aucun secteur n'a le dynamisme suffisant pour sortir de cette langueur, les fondamentaux de la demande interne et la compétitivité de l'appareil productif français étant atteints en profondeur.

La confiance des ménages est au plus bas. Ceux-ci doivent en effet faire face à une forte dégradation du marché du travail, à une modération des salaires et aux mesures d'austérité (hausse de la pression fiscale, moindre revalorisation des prestations...). Le ralentissement de l'inflation en 2013 leur offrira un bol d'air frais, insuffisant toutefois pour relancer le moteur de la consommation des ménages. A court terme, les indicateurs restent dans le rouge. Le taux de chômage a dépassé la barre des 10% fin 2012 (hors DOM) et dépassera les 11% fin 2013, à des niveaux historiquement hauts.

Ce contexte économique défavorable pèse sur les services à la personne, après une année fragilisée par les discussions de loi de finances (PLFSS et PLF). L'ensemble des indicateurs sectoriels témoigne d'un plafonnement global de l'activité des services à la personne en 2012. Les évolutions restent cependant différenciées comme les années précédentes selon les modes de prestation : au dynamisme – toujours avéré – de l'assistance maternelle et dans une moindre mesure des OSP, s'oppose le recul de l'activité chez les particuliers employeurs (-3.5% des heures travaillées).

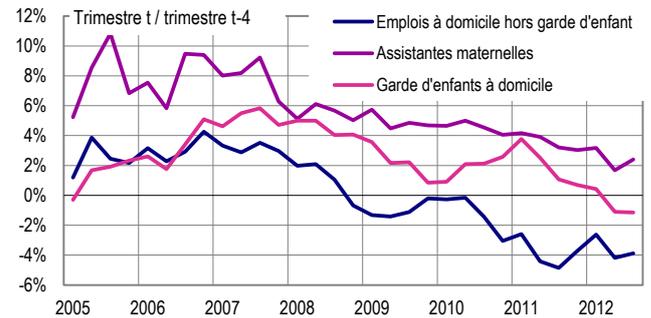
Qu'en sera-t-il en 2013 ? Après deux années de fort ralentissement du secteur, les pratiques arbitrales des ménages sensibles au contexte économique ayant déjà fait l'objet d'un arrêt ou d'une limitation au strict besoin, le tassement de l'activité du secteur devrait se ralentir (évolution asymptotique) sans pour autant que le contexte économique ne puisse justifier de reprise ; sous cette hypothèse, les évolutions en cours depuis deux ans devraient se poursuivre, de façon quelque peu atténuée.

→ Activité (évolutions trimestrielles)

Si le premier trimestre 2012 s'est marqué par une embellie, celle-ci aura été de courte durée. En effet, le second trimestre 2012 aura été très négatif quel que soit le type de prestation (garde d'enfant à domicile, autres activités à domicile, assistance maternelle) et au troisième trimestre 2012, le nombre d'heures rémunérées par les particuliers employeurs à domicile est encore resté orienté à la baisse (-1%).

L'activité des assistantes maternelles est seule à connaître une progression au troisième trimestre 2012 (+1,5%). Elle se maintient légèrement à la hausse sur l'année au-delà de l'alternance de trimestres positifs et de trimestres négatifs.

Evolution du volume horaire par catégorie d'employeur en glissement annuel



Source : BIPE d'après ACOSS

Nombre d'heures rémunérées par trimestre selon la nature du service effectué en France métropolitaine

	En milliers									Accroissement en %					
	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T1 2011 / T4 2010	T2 2011 / T1 2011	T3 2011 / T2 2011	T4 2011 / T3 2011	T1 2012 / T4 2011	T2 2012 / T1 2012	T3 2012 / T2 2012
Emploi à domicile hors garde d'enfant	125 067	124 546	122 631	120 902	120 423	121 281	117 501	116 212	-0,4%	-1,5%	-1,4%	-0,4%	0,7%	-3,1%	-1,1%
Garde d'enfant à domicile	17 376	17 643	17 620	17 523	17 496	17 719	17 426	17 321	1,5%	-0,1%	-0,5%	-0,2%	1,3%	-1,7%	-0,6%
Total des heures rémunérées à domicile	142 443	142 189	140 251	138 425	137 919	139 000	134 927	133 532	-0,2%	-1,4%	-1,3%	-0,4%	0,8%	-2,9%	-1,0%
Assistante maternelle	285 387	289 224	292 594	295 012	294 056	298 397	297 531	302 096	1,3%	1,2%	0,8%	-0,3%	1,5%	-0,3%	1,5%
Total des heures rémunérées du secteur	427 830	431 413	432 845	433 437	431 975	437 396	432 458	435 629	0,8%	0,3%	0,1%	-0,3%	1,3%	-1,1%	0,7%

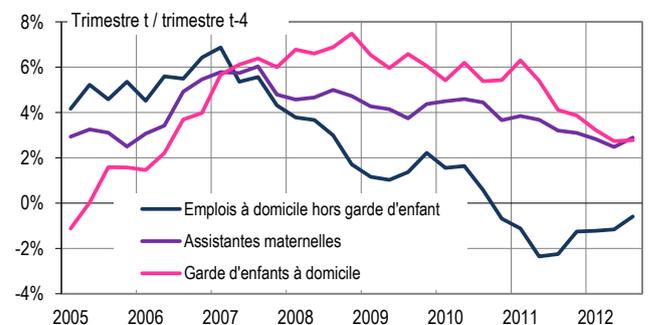
Source : BIPE, données ACOSS

Particuliers employeurs (évolutions trimestrielles)

Fait encourageant, au troisième trimestre 2012, le nombre d'employeurs actifs de salariés à domicile est en progression après un léger recul au cours des deux trimestres précédents. Cette hausse se retrouve dans les trois types de recours : garde d'enfants à domicile, autres activités à domicile, assistance maternelle.

Le nombre de particuliers employeurs en garde d'enfants à domicile et celui d'assistantes maternelles poursuivent leur légère progression, avec néanmoins en 2012, un rythme plus rapide pour les employeurs d'assistantes maternelles qui résistent plutôt mieux aux effets de la crise.

Evolution du nombre de particuliers employeurs en glissement annuel



Source : BIPE d'après ACOSS

Nombre de particuliers employeurs actifs par trimestre selon la nature du service sollicité

	En milliers									Accroissement en %					
	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T1 2011 / T4 2010	T2 2011 / T1 2011	T3 2011 / T2 2011	T4 2011 / T3 2011	T1 2012 / T4 2011	T2 2012 / T1 2012	T3 2012 / T2 2012
Emploi à domicile hors garde d'enfant	1 981	1 968	1 955	1 951	1 957	1 943	1 932	1 940	-0,7%	-0,6%	-0,2%	0,3%	-0,7%	-0,6%	0,4%
Garde d'enfant à domicile	86	87	88	88	89	90	90	91	1,6%	0,9%	0,4%	0,9%	1,0%	0,4%	0,4%
Total Particuliers employeurs à leur domicile	2 067	2 054	2 043	2 039	2 046	2 033	2 023	2 030	-0,6%	-0,6%	-0,2%	0,3%	-0,6%	-0,5%	0,4%
Assistante maternelle	860	870	879	884	887	895	901	910	1,2%	1,0%	0,6%	0,3%	0,9%	0,6%	1,0%
Total (1)	2 927	2 925	2 922	2 923	2 932	2 928	2 923	2 940	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,3%	-0,1%	-0,2%	0,6%

(1) Total avant correction pour doubles comptes

Source : BIPE, données ACOSS

→ Activité (données annuelles)

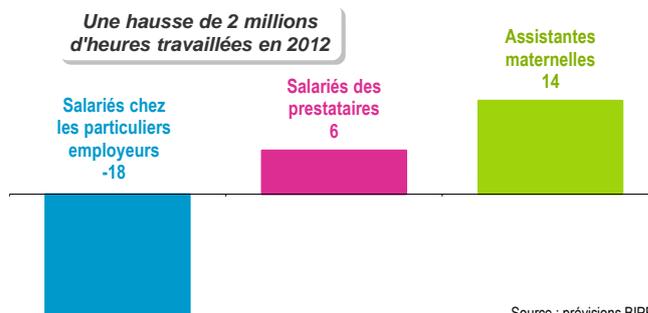
N.B. Le présent tableau de bord intègre les données statistiques validées par la DARES relatives au SI nOva. Une rupture de série est donc introduite entre l'année 2007 et l'année 2008 pour les données relatives aux prestataires.

Les années 2011 et 2012 sont marquées par une quasi-stagnation du nombre total d'heures travaillées dans le secteur des services à la personne, et ce malgré la ré-estimation à la hausse de l'activité des OSP liée à la prise en compte du SI nOva.

Si la rupture de série ajoute autour de 40 millions d'heures en 2008, le mouvement de fond est néanmoins inchangé avec un fort ralentissement de la croissance de l'activité des OSP depuis 2009 dans le contexte de crise. Les indicateurs économiques à l'orange ou au rouge en 2012 pèseront sur le solde 2012 d'activité des salariés des OSP qui devrait avoisiner +6 millions d'heures par rapport à 2011.

La morosité économique durable et les incertitudes concernant l'évolution de la fiscalité se sont fait encore plus directement sentir sur l'emploi à domicile dont l'activité accuse un net repli en 2012 (estimé à -3,5%) proche du bilan 2011 (-4,0%).

Répartition de la variation du nombre d'heures travaillées en 2012



La hausse d'activité des salariés des prestataires et les assistantes maternelles devraient compenser le recul de l'activité des salariés chez les particuliers employeurs pour un solde global du secteur estimé à +2 millions d'heures en 2012.

Évolution du nombre total d'heures travaillées selon le mode de prestation

	Millions								Accroissement en %						
	2005	2006	2007	2008 (r)	2009	2010	2011	2012 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Salariés chez les particuliers employeurs	515	527	546	548	543	536	515	497	2,4	3,5	0,5	-0,9	-1,3	-4,0	-3,5
Salariés des prestataires	164	185	207	269	289	299	306	312	12,7	11,9	ns	7,7	3,4	2,2	2,1
Total	679	712	753	817	832	835	820	809	4,9	5,6	8,5	1,9	0,3	-1,7	-1,4
Assistants maternelles (1)	531	548	554	564	581	601	618	632	3,2	1,1	1,9	2,9	3,4	2,9	2,2
Total des heures travaillées dans le secteur	1 210	1 260	1 306	1 381	1 413	1 436	1 439	1 441	4,2	3,7	5,7	2,3	1,6	0,2	0,2
Nombre d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie (2)	33 829	33 682	34 495	34 862	33 887	33 974	34 115	34 041	-0,4	2,4	1,1	-2,8	0,3	0,4	-0,2
Part des services à la personne en %	3,58	3,74	3,79	3,96	4,17	4,23	4,22	4,23							

(p) Prévisions BIPE pour les salariés des particuliers employeurs et les assistantes maternelles ; données provisoires pour les salariés des prestataires

(r) Rupture de série suite aux changements de système d'information (base nOva). Les données relatives aux OSP ne peuvent plus être directement comparées entre 2007 et 2008.

(1) Estimation BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels

(2) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2011

Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

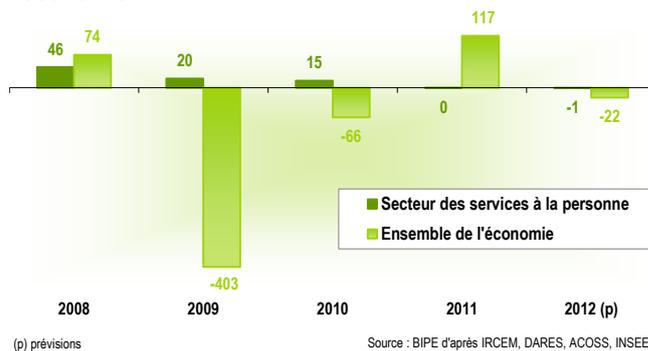
→ Emplois en équivalent temps plein

En 2011, l'emploi dans les services à la personne (en équivalent temps plein) a été globalement stable et n'a pas profité de la légère croissance de l'économie française. L'année 2012 devrait quant à elle s'achever sur un solde légèrement négatif sans toutefois connaître les fortes destructions d'emploi qui s'annoncent à l'échelle nationale.

Ce recul de la croissance en ETP concerne l'emploi à domicile. Il est lié au manque de confiance des ménages face à la baisse de leur pouvoir d'achat et aux longues discussions fiscales sur les SAP.

Les OSP ont en revanche, réussi à maintenir une progression du nombre de leurs salariés durant la crise, mais à un rythme qui s'est fortement ralenti depuis 2010. Les assistantes maternelles continuent elles aussi, de voir leur nombre augmenter, à un rythme globalement stable malgré la crise.

Variation de l'emploi dans le secteur et dans l'ensemble de l'économie



Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires en ETP

	En milliers								Accroissement en %						
	2005	2006	2007	2008 (r)	2009	2010	2011	2012 (p)	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011	
Salariés chez les particuliers employeurs	375	393	401	399	395	391	377	364	4,7	2,2	-0,7	-0,9	-0,9	-3,8	-3,5
Assistants maternelles	290	299	302	308	317	328	337	345	3,2	1,1	1,9	2,9	3,4	2,9	2,2
Salariés des prestataires	120	138	152	195	210	218	224	228	15,2	10,4	ns	7,7	3,9	2,4	2,1
Total	784	829	856	902	922	938	938	937	5,8	3,1	5,4	2,3	1,7	0,0	-0,1
Nombre de salariés en ETP dans l'ensemble de l'économie (1)	22 414	22 670	22 985	23 058	22 655	22 589	22 706	22 683	1,1	1,4	0,3	-1,7	-0,3	0,5	-0,1
Part des services à la personne en %	3,50	3,66	3,72	3,91	4,07	4,15	4,13	4,13							

(p) Prévisions BIPE pour les salariés des particuliers employeurs et les assistantes maternelles ; données provisoires pour les salariés des prestataires

(r) Rupture de série suite aux changements de système d'information. Les données relatives aux OSP ne peuvent plus être directement comparées entre 2007 et 2008.

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2011

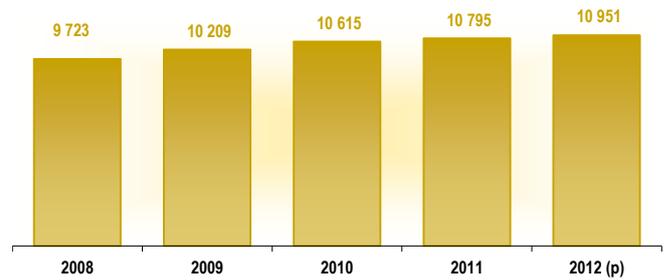
Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

→ Masse salariale (hors prestataires)

Le nombre total d'heures rémunérées aux assistantes maternelles (gardant plusieurs enfants par heure travaillée) devrait compenser la baisse du nombre d'heures des salariés des particuliers employeurs, mais limiter la croissance des heures rémunérées en 2012 à +0,1% (contre +1% en 2011 - N.B. Ces chiffres ne figurent pas dans les tableaux du présent document). La progression du taux horaire moyen consécutive à celle du SMIC – faible mais réelle – devrait se traduire par une hausse de l'ordre de 1,4% de la masse salariale versée en 2012, voisine de celle de 2011 (+1,7%) mais très nettement inférieure à celles des années précédentes.

En 2012, comme en 2011 déjà, la croissance de la masse salariale du secteur devrait être légèrement en retrait par rapport à l'ensemble de l'économie (2,9% en 2011 et 1,9% en 2012), fait exceptionnel depuis 2005 où le secteur s'était avéré plus performant que l'ensemble de l'économie.

Evolution de la masse salariale (en millions d'euros)



(p) prévisions

Source : BIPE d'après ACOSS et IRCEM

Masse salariale (assiette déclarative nette) (*)

	Millions d'euros								Accroissement en %						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Salariés chez les particuliers employeurs	4 737	5 285	5 725	6 039	6 192	6 275	6 162	6 066	11,6	8,3	5,5	2,5	1,3	-1,8	-1,6
Assistantes maternelles	2 656	2 970	3 329	3 684	4 017	4 341	4 633	4 885	11,8	12,1	10,6	9,0	8,1	6,7	5,4
Total	7 393	8 256	9 054	9 723	10 209	10 615	10 795	10 951	11,7	9,7	7,4	5,0	4,0	1,7	1,4
Salaires bruts dans l'ensemble de l'économie (1)	668 400	698 200	726 700	749 700	750 100	767 700	790 300	805 200	4,5	4,1	3,2	0,1	2,3	2,9	1,9
Part des services à la personne en %	1,11	1,18	1,25	1,30	1,36	1,38	1,37	1,36							

(*) Hors prestataires, dans l'attente des résultats de nOva

(p) Prévisions BIPE

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2011

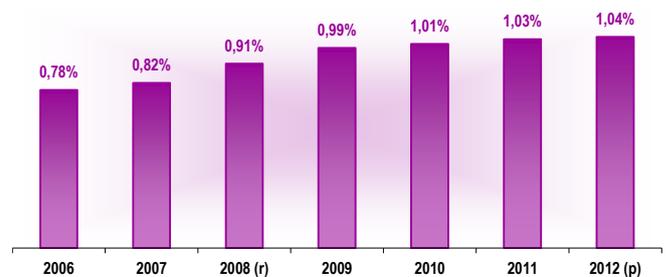
Source : BIPE, données ACOSS, INSEE et IRCEM

→ Valeur ajoutée du secteur

En valeur ajoutée, les services à la personne continuent de progresser plus vite que l'économie dans son ensemble, mais l'écart se ressert. La part des SAP dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie est stabilisée depuis 2010, très légèrement au-dessus de 1% en 2012.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur en 2011 est due pour une part significative aux modifications fiscales (réduction des exonérations de cotisation patronale) et à la hausse des heures des assistantes maternelles. La valeur ajoutée du secteur a ainsi progressé de 5,1% en 2011 alors que la masse salariale n'a augmenté que de 2,7%. Le dynamisme des heures des assistantes maternelles et des organismes prestataires seront pour l'année 2012 les leviers principaux de la croissance de la valeur ajoutée du secteur, la contribution des particuliers employeurs à domicile étant pour la première fois négative.

Part de la valeur ajoutée du secteur dans la valeur ajoutée totale



(p) prévisions

Source : BIPE d'après IRCEM, DARES, ACOSS, INSEE

Valeur ajoutée du secteur

	Milliards d'euros courants								Accroissement en %						
	2005	2006	2007	2008 (r)	2009	2010	2011	2012 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Particuliers employeurs à domicile	5,7	6,2	6,6	7,2	7,3	7,4	7,5	7,5	9,2	6,6	7,9	2,3	0,8	1,9	-0,7
Particuliers employeurs d'assistantes maternelles	3,7	4,2	4,7	5,2	5,6	6,1	6,5	6,8	11,8	12,1	10,6	9,0	8,1	6,7	5,4
Total valeur ajoutée du secteur hors prestataire	9,4	10,4	11,3	12,3	12,9	13,5	14,0	14,3	10,2	8,8	9,1	5,1	3,9	4,1	2,1
Prestataires	1,8	2,2	2,5	3,5	3,9	4,1	4,5	4,7	20,1	15,2	ns	11,2	5,6	8,5	5,0
Total valeur ajoutée du secteur	11,2	12,6	13,8	15,8	16,8	17,6	18,5	19,0	11,8	9,9	14,6	6,5	4,3	5,1	2,8
Valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie (1)	1 539,9	1 606,3	1 689,8	1 735,1	1 701,2	1 741,5	1 789,0	1 819,4	4,3	5,2	2,7	-2,0	2,4	2,7	1,7
Part des services à la personne en %	0,73	0,78	0,82	0,91	0,99	1,01	1,03	1,04							

(p) Prévisions BIPE pour les salariés des particuliers employeurs et les assistantes maternelles ; données provisoires pour les salariés des prestataires

(r) Rupture de série suite aux changements de système d'information (base nOva). Les données relatives aux OSP prestataires ne peuvent plus être directement comparées entre 2007 et 2008.

(1) Données Comptabilité Nationale - INSEE jusqu'en 2011

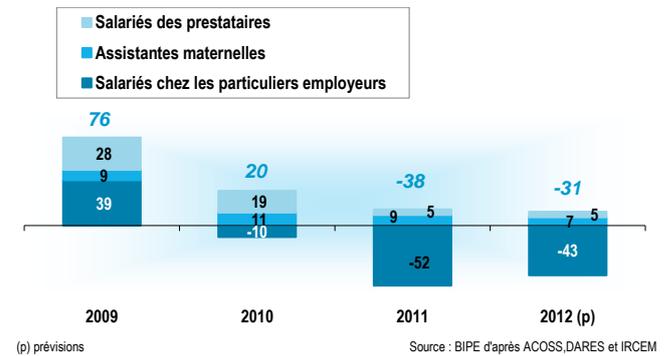
Source : BIPE, données ACOSS, DARES, INSEE et IRCEM

➔ Salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année

Mesuré en nombre de personnes ayant travaillé au moins une fois dans l'année, l'emploi dans le secteur des services à la personne a fortement ralenti depuis 2010. Le nombre de salariés au domicile des particuliers employeurs devrait même diminuer pour la troisième année consécutive avec deux années noires en 2011 (-3,7%) et 2012 (-3,3%). Le nombre des salariés prestataires voit son rythme de progression fortement ralentir : +1,4% en 2011 et +1,3% en 2012 contre +8,6 en 2009. Seules les assistantes maternelles maintiennent un taux de croissance régulier.

La nouvelle réduction du nombre de particuliers employeurs à domicile prévue en 2012 (-1%) ainsi que du nombre total d'heures travaillées (-3,5%) pourraient être néanmoins légèrement amorties par un fractionnement des emplois du temps des salariés des SAP, avec un impact de -3,3% sur le nombre de salariés des particuliers employeurs ayant travaillé au moins une fois dans les SAP au cours de l'année 2012. La progression du nombre d'assistantes maternelles (+2,2%) et de salariés des prestataires (+1,3%) ne permettra pas de maintenir le secteur des SAP parmi les secteurs créateurs d'emploi en 2012 comme en 2011 (respectivement -1,8% et -1,5%).

Nombre de créations d'emplois (en milliers)



Nombre de salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires

	En milliers								Accroissement en %						
	2005	2006	2007	2008 (r)	2009	2010	2011	2012 (p)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Salariés chez les particuliers employeurs	1 169	1 242	1 312	1 348	1 388	1 377	1 326	1 283	6,3	5,6	2,8	2,9	-0,7	-3,7	-3,3
Assistants maternelles	290	299	302	308	317	328	337	345	3,2	1,1	1,9	2,9	3,4	2,9	2,2
Salariés des prestataires	211	233	262	330	358	377	382	387	10,1	12,9	ns	8,6	5,2	1,4	1,3
Total (1)	1 669	1 774	1 876	1 986	2 063	2 082	2 045	2 015	6,3	5,8	5,8	3,9	0,9	-1,8	-1,5

(p) Prévisions BIPE pour les salariés des particuliers employeurs et les assistantes maternelles ; données provisoires pour les salariés des prestataires

(r) Rupture de série suite aux changements de système d'information (base nOva). Les données relatives aux OSP ne peuvent plus être directement comparées entre 2007 et 2008.

(1) Total avant correction pour doubles comptes

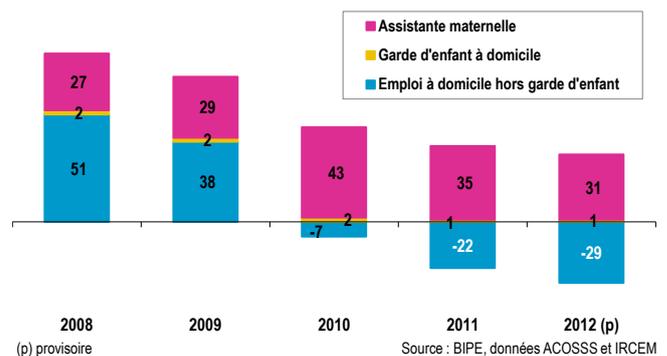
Source : BIPE, données ACROSS, DARES et IRCEM

Particuliers employeurs au cours de l'année

En 2012, le nombre de particuliers employant un salarié à leur domicile devrait connaître une troisième année de baisse, contrairement aux années antérieures à 2010, où le nombre de particuliers employeurs était en hausse constante. Cette diminution concerne les activités à domicile hors garde d'enfants, la garde d'enfants à domicile restant dynamique, et plus encore l'assistance maternelle. Au total, le nombre de particuliers employant un salarié à leur domicile se stabilise autour de 2,54 millions de particuliers et de 1,1 million de particuliers employeurs d'assistantes maternelles.

Cette diminution du nombre de ménages employeurs se double d'une baisse du nombre moyen d'heures sollicitées par ménages. Les « nouveaux entrants » n'ont en effet généralement recours qu'à un nombre limité d'heures de services et certains ménages utilisateurs réguliers de services à la personne ont réduit le nombre d'heures demandées sous le coup du nouveau recul de leur pouvoir d'achat.

Variation du nombre de particuliers employeurs selon la catégorie, en milliers



Nombre de particuliers employeurs par catégorie au cours de l'année

	En milliers								Accroissement en %						
	2005	2006	2007(r)	2008	2009	2010	2011	2012(e)	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Emploi à domicile hors garde d'enfant	2 106	2 254	2 408	2 458	2 496	2 489	2 467	2 439	7,0	6,8	2,1	1,5	-0,3	-0,9	-1,1
Garde d'enfant à domicile	122	123	91	93	95	96	98	99	1,1	ns	1,9	2,1	1,8	1,2	1,4
Total emploi à domicile	2 229	2 378	2 499	2 551	2 591	2 585	2 564	2 538	6,7	5,1	2,1	1,6	-0,2	-0,8	-1,0
Assistante maternelle	895	912	939	966	995	1 039	1 074	1 109	2,0	3,0	2,8	3,0	4,3	3,4	3,3
Total (1)	3 123	3 290	3 438	3 517	3 586	3 624	3 638	3 647	5,4%	4,5%	2,3%	2,0%	1,1%	0,4%	0,2%

(e) Estimations à partir des données trimestrielles ACROSS

(r) Rupture de série IRCEM pour la garde d'enfant à domicile

(1) Total avant correction des doubles comptes

Source : BIPE, données ACROSS et IRCEM

Sources et méthodes

Cette partie a pour objet de préciser les différents concepts utilisés dans le cadre de l'Observatoire de l'emploi de l'ANSP. Les données du présent tableau de bord portent sur la **France métropolitaine**.

Les salariés de particuliers employeurs (données IRCEM)

Le nombre de salariés chez les particuliers employeurs et d'assistants maternels est comptabilisé sur l'année en retenant tous les salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année. Ce concept permet de suivre l'ensemble de la population salariée concernée par les politiques de l'emploi, de comptabiliser la masse salariale annuelle totale y afférente, d'apprécier la contribution des SAP à la création de revenus et de pouvoir d'achat, et de comparer la contribution du secteur à celle d'autres secteurs d'activité.

Pour couvrir la totalité du champ des particuliers employeurs, il faut utiliser trois sources complémentaires de données primaires : les URSSAF, qui recensent les informations relatives aux salariés employés directement par les particuliers qui utilisent la Déclaration Nationale Simplifiée (DNS) ; le CNTCESU pour les salariés déclarant au CESU ; et, le centre national Pajemploi pour les salariés des particuliers qui bénéficient de la Paje. Ces données sont communiquées aux organismes sociaux. L'IRCEM utilise les données centralisées par la CNAV, pour toutes les données relatives aux salariés des particuliers employeurs, et les données ACOSS pour le *nombre* de particuliers employeurs. L'ACOSS, qui reçoit directement les données des URSSAF, conserve toutes les informations relatives aux employeurs, mais pas celles relatives au nombre de salariés déclarés sur base de la DNS. On ne peut donc avoir une vision complète de l'emploi salarié des particuliers employeurs sur base de la seule source ACOSS.

A l'heure actuelle, les données communiquées sur une base trimestrielle par l'ACOSS sont relatives à la masse salariale des salariés des particuliers employeurs, au nombre total d'heures prestées chez ces derniers ainsi que pour les OSP prestataires, et au nombre de particuliers employeurs.

Les données relatives au nombre d'assistants maternels et à la masse salariale correspondante sont communiquées par l'IRCEM. Les chiffres de l'IRCEM sont corrigés des doubles comptes correspondant aux salariés travaillant en direct pour deux ménages employeurs ou plus.

La masse salariale brute de l'année calculée par l'IRCEM (assiette déclarative) est la masse salariale soumise à déclaration, hors charges patronales. Elle ne correspond toutefois pas aux salaires bruts effectivement versés : en effet, les charges des salariés déclarés au forfait sont assises sur le SMIC, ce qui minore le salaire réellement versé pour lequel on ne dispose pas d'information. L'écart se réduit toutefois au fil des ans, avec la hausse de la part des salariés déclarés « au réel ».

Le nombre d'heures travaillées correspond au nombre d'heures totales travaillées dans l'année par les salariés des particuliers employeurs. Pour les assistants maternels, le nombre d'heures totales est estimé par le BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire pendant 47 semaines multiplié par le nombre d'assistants maternels.

Les OSP prestataires (données DARES)

Les données relatives aux OSP prestataires sont issues des Tableaux de bord des politiques de l'emploi (chapitre sur les emplois familiaux) publiés tous les mois par la DARES jusqu'à fin 2008. Les structures prestataires comprennent les activités prestataires des Associations agréées, y compris celles des CCAS et autres établissements publics, et des Entreprises privées agréées. Depuis 2008, les données relatives aux OSP prestataires sont saisies par ces derniers dans le système d'information « nOva » géré par l'ANSP. La proportion d'organismes saisissant leur information a crû progressivement et la qualité des données s'est améliorée. Aussi, les organismes agréés ou déclarés y sont connus de façon exhaustive, ce qui n'était pas toujours le cas dans les données transmises par la DARES. Le changement de système d'information relatif aux organismes conduit à une rupture de série en 2008.

Le nombre de salariés correspond à la moyenne annuelle des données mensuelles. Ce nombre n'est pas corrigé des doubles comptes liés au fait que certaines personnes peuvent être salariées à la fois chez un prestataire et chez un particulier. La correction des doubles comptes suppose l'identification individuelle des salariés qui complètent un emploi en gré à gré chez un ménage employeur par un emploi chez un prestataire, ou par un emploi dans un autre secteur (par exemple pour une société de nettoyages de bureaux, ou dans la restauration). Le nombre d'heures correspond au cumul annuel du nombre d'heures payées au cours de chaque mois.

Volume d'emploi en ETP (estimation BIPE)

Le volume d'emploi en ETP pour les salariés chez les particuliers employeurs et chez les prestataires est calculé sur la base de la moyenne des heures travaillées à temps plein dans la branche « Autres services » (arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services, activités des ménages en tant qu'employeurs) de 2005 à 2011 dans la comptabilité nationale (source INSEE), et d'une prévision BIPE pour 2012. Le nombre d'heures moyen correspondant à un ETP est indiqué dans le tableau ci-après.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (p)
Autres services	1 343	1 360	1 376	1 376	1 369	1 367	1 365

(p) Préviation BIPE

Source : INSEE, Comptabilité nationale jusqu'en 2011

Nombre de particuliers employeurs selon le mode de déclaration (source ACOSS)

Le nombre de particuliers employeurs présenté dans le tableau est surévalué dans la mesure où un même employeur peut utiliser plusieurs modes de déclaration. Il peut donc être comptabilisé à la fois en DNS, CESU et Paje au cours de la même période.

Masse salariale

La masse salariale présentée dans les tableaux correspond à la masse salariale versée aux salariés des particuliers employeurs. Elle exclut la masse salariale des salariés des OSP.

Valeur ajoutée (estimation BIPE)

Compte tenu de l'importance actuelle du poids des particuliers employeurs dans le secteur, la valeur ajoutée est essentiellement constituée des rémunérations versées. Les rémunérations versées aux salariés des prestataires sont estimées sur la base du taux horaire constaté en emploi direct. L'estimation est à considérer à minima puisqu'elle ne prend pas en compte la différence entre les déclarations au forfait et au réel.

La valeur ajoutée effective est donc supérieure à celle présentée dans les tableaux, mais le biais diminue au fil du temps avec la baisse du pourcentage de déclarations au forfait (actuellement voisin de 30%).

Calendrier de diffusion des données utilisées dans cette édition de l'Observatoire

Les données relatives aux organismes agréés utilisées ici sont issues des tableaux de bord mensuels de la DARES, disponibles jusqu'en 2008.

Les données relatives aux particuliers employeurs et à leurs salariés ont été diffusées :

- par l'ACOSS en janvier 2013, les données portant sur le 1^{er} trimestre 2012, ainsi que sur le 2^{ème} trimestre 2012 et le 3^{ème} trimestre 2012, sont provisoires ;
- par l'IRCEM en janvier 2012 et sont relatives à l'année 2011.
- pour la DARES les données sont issues du « tableau de bord des politiques d'emploi et de l'accompagnement des restructurations » du mois de décembre 2012 pour les années 2010 et 2011.

Les prévisions

Les prévisions sont réalisées par le BIPE sur la base d'un modèle décrivant l'évolution du nombre de salariés, des heures totales prestées et de la masse salariale des salariés des particuliers employeurs.

Les estimations sont faites sur la base des données historiques sur la période 1993-2008. Le nombre de salariés occupant un emploi de maison, y compris les gardes d'enfants au domicile du particulier, est fonction de l'attractivité du secteur et d'un effet de demande mesurant l'impact des politiques publiques. L'effet d'attractivité du secteur pour les salariés est mesuré par l'évolution du salaire horaire brut et du taux de chômage des femmes : une augmentation du taux de chômage féminin attire plus de personnes dans le secteur des services à la personne. L'impact d'une hausse de salaire est également positif : une augmentation du niveau de rémunération (résultant par exemple d'une hausse du SMIC) entraîne une augmentation du nombre de salariés des SAP. L'effet de demande est mesuré par les aides à la solvabilisation et l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes (population âgée de 75 ans ou plus). Les politiques publiques visant à solvabiliser la demande – en particulier le crédit d'impôt – ont en effet un impact significatif sur les créations d'emploi.

Le nombre d'heures travaillées dans les services à la personne dépend de l'évolution des revenus des ménages, après déduction des charges contraintes (loyer, assurances obligatoires, charges liées au logement, abonnements de transport, remboursement des crédits), et du nombre d'heures prestées au cours de l'année précédente. Lorsque leur revenu réel « libre de charges contraintes » augmente, les particuliers employeurs augmentent le nombre d'heures de travail offertes. Lorsque la croissance des revenus faiblit, il en est de même du nombre d'heures de travail offertes. Par ailleurs, une détérioration du marché de l'emploi se traduisant par une hausse générale du chômage incite les particuliers employeurs à une plus grande prudence et ralentit le développement de la demande de services.

Le salaire horaire brut est fonction de l'évolution générale des revenus des ménages et de la situation générale sur le marché du travail. Toutes choses égales par ailleurs, une hausse du chômage ralentit le taux de croissance du salaire horaire moyen. En revanche, une augmentation du revenu des ménages favorise la hausse des rémunérations des salariés des services à la personne.